

KELAT CTN

ENTRETIEN DES SOLS PROTÉGÉS 3D

Nettoyant assainissant citronnelle Conforme aux normes EN 1276 et EN 1275

KELAT CTN s'utilise pour le nettoyage, la désodorisation et l'assainissement de toutes surfaces résistantes à l'eau : bureaux, halls, sanitaires, local poubelles, containers à déchets, ... Formulé sans phosphate, sans alkyl phénol, sans formaldéhyde et sans solvant chloré. KELAT CTN neutralise les mauvaises odeurs, assainit et laisse une note agréablement citronnée pendant de longues heures.

MODE D'EMPLOI

Effet détergent : 2% (20 ml par litre d'eau).

Effet bactéricide : 5% (50 ml par litre d'eau).

Pulvérisation : utiliser pur.

1/ Porter des gants - 2/ Diluer le produit - 3/ Appliquer sur le sol.

4/ Ne pas rincer, sauf dans le cas d'une utilisation en milieu alimentaire.

Ne pas utiliser sur des sols ou des surfaces en bois.

NORMES

- **Bactéricide** : EN 1276 - Conc. de 0,25% à 20°C - Temps de contact 5 mn en conditions de propreté (Staphylococcus aureus, Pseudomonas aeruginosa, Escherichia coli, Enterococcus faecalis).
- **Lévuricide** : EN 1275 - Conc. de 0,25% à 20°C - Temps de contact 5 mn (Candida albicans)

CARACTÉRISTIQUES

Aspect : Liquide limpide fluide
 Couleur : Jaune
 Parfum : Citronnelle
 pH (pur) : 7 (+/- 0,5)
 Densité : 1 (+/- 0,01)

COMPOSITION

< 5% : Agents de surface non ioniques, agents de surface cationiques
 Désinfectants - Parfum.

MANIPULATION - STOCKAGE

Usage réservé aux utilisateurs professionnels. Nettoyage du matériel à l'eau. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Contacter le centre antipoison le plus proche. Produit stocké et conservé dans son emballage fermé entre 5 et 40°C. L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

LÉGISLATION

Préparation liquide à usage biocide TP2 - TP4. Contient 0,5 % (m/m) de chlorure de benzalkonium (CAS n°68391-01-5).

Conforme à l'arrêté du 8/9/1999 consolidé relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

Formule déposée au centre anti-poison de PARIS. Tél : 01 40 37 04 04.

Fiche de données de sécurité sur demande.

CONDITIONNEMENT

Carton de 4 x 5 litres.

(Pour toutes autres demandes de conditionnement, consulter le service commercial Procalp).



Kelat CTN

